Consignes sur les mots de passe :

Dans un premier temps chaque employer devrait posséder ça propre base keepass contenant les mots de passes qui lui sont propres (dans le cadre de son travail).

Pour ce qui de l’attribution des mots de passe pour par exemple se connecter au site d’abstergo ou encore à sont propres PC, l’utilisation de Mots de passe à usage unique pourrait être envisagé, on attribue un mots de passe à une session et à la première utilisation l’utilisateur devra définir sont mots de définitifs. Il est surement possible d’effectuer cela via l’active directory ou les Stratégies de Groupe

On peut de plus si l’on veut forcer l’utilisateur à renforcer la sécurité de sont mots de passe à dans la Group Policy Management ajouter des règles sur la complexité du mots de passe

Une image contenant texte, logiciel, capture d’écran, nombre

Description générée automatiquement